

## avis d'arrêt de travail

X	initial	de	prolongation	(*)

volet 3, à adresser à votre **EMPLOYEUR** ou au POLE EMPLOI

(att. L.1624-1-1eral, L.16244, L.3152, L.321-1-5è me al., L. 326-6, L. 376-1, L. 613-20, R. 321-2, R. 323-11-1, D. 323-2, D. 613-19, D. 613-23 du Code de la sécurité sociale, L. 732-4 et 762-18-1 du Code rural et de la pêche maritimo
numéro d'immatriculation 1 0 1 0 3 3 8 5 6 3 1 3 5 3 7
nom et prénom MERCURI Ugo (nom de famille - de naissance -, suivi, s'il y a lieu, du nom d'usuge)
code de l'organisme de rattachement (voir votre attestation papier Vitale)  0 1 3 8 1 1 3 4 1
adresse où le malade peut être visité (si différente de votre adresse habituelle) (1) :
code postal ville nº téléphone :
bâtiment : escalier : étage : appartement : code d'accès de la résidence :  (1) l'accord préalable de votre caisse est OBLIGATOIRE si cette adresse se situe hors de votre département de résidence
activité salariée X fonctionnaire profession indépendante activité non salariée agricole sans emploi date de cessation d'activité précisez votre situation
l'arrêt prescrit fait-il suite à un accident causé par un tiers ? oui date non X
MESSAGE A L'ATTENTION DE L'EMPLOYEUR dès réception de ce volet, merci d'établir l'attestation de salaire dans le meilleur délai afin de permettre à l'organisme de calculer les indemnités journalières de votre salarié(e).
l'employeur
nom, prénom ou dénomination sociale ARCELOR MITTAL n° téléphone : e.mail :
adresse ZI du Pré Bron 38530 Pontcharra  les renseignements médicaux
je, soussigné(e), certifie avoir examiné (nom et prénom) : MERCURI Ugo
et prescrit un arrêt de travail jusqu'au      et prescrit un arrêt de travail jusqu'au      et en chiffres      1   5   1   0   2   0   2   1        en chiffres        1   5   1   0   2   0   2   1          1   1   1   1   1   1   1
sans rapport* X en rapport* avec un état pathologique résultant de la grossesse  * une des deux cases doit être obligatoirement cochée
sorties autorisées: oui X à partir du 11110202 non
(l'assuré(e) doit être présent(e) à son domicile entre 9 et 11 heures et entre 14 et 16 heures.)  par exception, pour raison médicale dûment justifiée, sorties autorisées sans restriction d'horaire :
non X oui  à partir du
et prescrit un temps partiel pour raison médicale du     au
identification du praticien
(nom et prénom) ROY KEVIN
1 0 1 0 0 4 3 1 9 4 8
identifiant
date 1 1 1 0 2 0 2 1 signature du praticien

PRN-PRE S3116g